

Les formations en éducation à l'environnement

Il faut d'abord une solide motivation pour exercer un métier lié à l'éducation à l'environnement, être animé d'un idéal, car dans ce champ professionnel on fonctionne avec des valeurs de respect de l'individu et respect des milieux naturels. Il faut aussi une grande capacité d'adaptation aux situations et aux publics, une force de création, d'innovation...

Dans l'éducation à l'environnement, il y a plusieurs métiers,

- un ensemble regroupé autour de l'expression "**éducateur à l'environnement**" (animateur nature, jardinier animateur, assistant technique, éco-garde, animateur en milieu scolaire, ambassadeur du tri, animateur environnement urbain etc.),
- un autre ensemble nommé "**coordinateur pédagogique en environnement**" (conseiller-éducateur, formateur, agent de développement, éco-interprète, éco-développeur...) selon les niveaux de formation ou de responsabilité.

Mise à jour : 2011
sources : REEB, Réseau École et Nature

Pour une action non professionnelle

Intitulé	Sanction	Durée	Conditions	Contacts
B.A.F.A. Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur	Permet d'encadrer, à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et adolescents en Centre de Vacances et de Loisirs.	Formation qui alterne théorie et pratique : 2 sessions théoriques (8 et 6 jours) et 1 stage pratique (14 jours).	Avoir 17 ans minimum.	En Bretagne : UBAPAR 09 62 06 50 52 ubapar@mouvement-rural.org www.ubapar.org

Des aides financières pour cette formation sont prévues par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports. Les publics éligibles à ces aides sont prioritairement les demandeurs d'emploi non indemnisés, les bénéficiaires du RMI, les lycéens et étudiants boursiers et les jeunes dont les parents ne sont pas imposables. D'autres organismes attribuent éventuellement des aides financières sous condition (CAR, Conseil régional, Comité d'Entreprise, ANPE...).

Pour plus d'informations, contacter la DDJS de votre département – voir sur le site Internet <http://www.jeunesse-sports.gouv.fr>

Pour une action professionnelle

La VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

La VAE permet à chacun de faire évaluer les savoir-faire acquis dans sa vie d'adulte, il peut alors obtenir le titre, la certification ou le diplôme correspondant. Un complément de formation peut parfois être nécessaire. Le Jury est composé d'enseignants et de professionnels. Les VAE peuvent être financées.
Contact : ANPE et CIO.

- **Formations diplômantes en filière associative**

Rémunération possible dans le cadre de la formation professionnelle. Possibilité d'aides financières par la DRJSCS pour les stagiaires en situation difficile.

Intitulé	Sanction	Durée	Conditions	Contacts
B.A.P.A.A.T. Brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien de la Jeunesse et des Sports	Diplôme d'état de niveau IV. Premier niveau de qualification pour l'animation et l'encadrement des activités sportives et socioculturelles.	1500 à 2000 heures, mais allègements possibles selon les acquis et expériences du candidat. Certification par Unités Capitalisables.	Avoir 16 ans minimum.	DDJS de votre département.
B.P.J.E.P.S. Brevet professionnel Jeunesse Éducation Populaire et Sportive	Diplôme d'état de niveau IV. Prépare des animateurs professionnels capables d'encadrer des actions d'animation pour enfants ou adultes.	600 heures en formation initiale. Possibilité également de choisir une formation en apprentissage ou en continue. Certification par Unités capitalisables.	Avoir 18 ans minimum. Et être titulaire d'un diplôme de niveau IV ou plus et/ou d'une expérience en animation.	Il n'existe pas de BPJEPS avec la mention EEDD. Toutefois dans certaines régions on trouve des BPJESP avec des options environnement. URCPIE Franche-Comté www.cpie-bresse-jura.org Graine Languedoc-Roussillon http://grainelr.org ARIENA www.ariena.org
D.E.J.E.P.S. Diplôme d'état supérieur de la Jeunesse, de l'éducation populaire et du sport	Diplôme d'état de niveau III. Forme aux métiers d'animateur-coordonnateur, animateur de réseau, responsable d'animation (remplace le DEFA).	1200 heures minimum dont 700 en centre de formation. Certification par Unités capitalisables.	Être titulaire d'un diplôme de niveau IV du champ de l'animation (BPJEPS, BEATEP). Ou être titulaire d'un diplôme de niveau III enregistré au répertoire national des certifications professionnelles. Ou attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau IV et se prévaloir d'une expérience d'animation de 6 mois. Ou justifier de 24 mois d'activité professionnelle ou bénévole correspondant à 1600 heures minimum.	Il n'existe pas de DEJEPS avec la mention EEDD en Bretagne. URCPIE Franche-Comté www.cpie-bresse-jura.org ARIENA www.ariena.org GRAINE Aquitaine www.graine-aquitaine.org
Certificat de spécialisation Éducation à l'Environnement vers un développement durable	Diplôme d'état de niveau IV. Associé au BPJEPS.	Formation en alternance. 105 heures en centre de formation (5 modules de 3 jours) et 105 heures en entreprise.	D'un point de vue réglementaire, le Certificat de Spécialisation est accessible au titulaire d'un des diplômes suivant : BPJEPS (Loisirs tout public ; Activités physiques pour tous ; Technique de l'information et de la Communication ; Animation Culturelle, Animation sociale), BEATEPJ, BEESAPT (*).	En Bretagne : UBAPAR 09 62 06 50 52 ubapar@mouvement-rural.org www.ubapar.org Prochaine session : en alternance d'août 2011 à avril 2012. Contacts : Henri LABBE henri.labbe@jeuness

			Cette formation peut-être tout de même ouverte à des salariés qui n'entrent pas dans le cadre de ces diplômés.	e-sports.gouv.fr Claude COLIN claud.colin@ubapar.org
--	--	--	--	--

– **Formations diplômantes en filière universitaire et technique**

Intitulé	Sanction	Durée	Conditions	Contacts
BTSA GPN (gestion et protection de la nature) option Animation Nature	Diplôme de niveau III. Comprend une partie de cours sur les notions concernant la gestion et la protection des milieux et une partie sur les techniques d'animation.	Ce diplôme peut se préparer en formation initiale, en formation continue, par la voie de l'apprentissage ou par correspondance. En formation initiale, la formation se déroule sur 2 ans.	Être titulaire du BAC général scientifique, du BAC technologique STAV, ou d'un BTA. Des dérogations sont possibles pour les titulaires de certains autres BAC. Sélection sur dossier et entretien.	En Bretagne : Lycée agricole LPA Landes de la Rencontre, à Saint-Aubin-du-Cormier (35) Par apprentissage 02 99 45 14 59 www.st-aubin.educagri.fr Lycée agricole de Suscinio, à Morlaix 02 98 72 03 22 www.lyceesuscinio.educagri.fr
Licence professionnelle Médiation scientifique et éducation à l'environnement	Diplôme universitaire de niveau II. Forme à différents métiers comme animateur d'un réseau territorial, animateur environnement, animateur scientifique, coordinateur pédagogique...	La formation se déroule de septembre à juin. Un stage de 12 semaines minimum permet la mise en oeuvre d'un projet d'intervention en milieu professionnel. Accessible en formation initiale et en formation continue.	En formation initiale : BAC+2 ayant des connaissances scientifiques et/ou en environnement. En formation continue : les salariés ayant un diplôme de niveau DUT ou 2e année de licence et/ou une expérience professionnelle d'au moins trois ans dans les secteurs concernés.	Il n'y a pas cette licence pro en Bretagne. IUT de Tours http://iut.univ-tours.fr
Licence professionnelle Coordonnateur de projet en éducation à l'environnement vers un développement durable	Diplôme universitaire de niveau II. Prépare aux métiers de coordination de projets en EEDD.	La formation se déroule de septembre à juin. Elle comprend : - 3 semaines de remise à niveau, - un projet tutoré de 130 heures, - un stage professionnel de 14 semaines.	En formation initiale : étudiants titulaires d'un DUT, BTSA, DEUST et L2 dans les champs de l'environnement, la géographie, la biologie, les sciences de l'éducation. En formation continue : salariés des structures d'EEDD, entreprises, collectivités territoriales, dans le cadre du plan de formation de leur	Il n'y a pas cette licence pro en Bretagne. Sup Agro Florac www.cep.educagri.fr

		Accessible en formation initiale et en formation continue.	entreprise, ou en Congé individuel de formation. La VAE et l'organisation de la formation en unités capitalisables permettent de proposer des parcours individualisés, adaptés à chaque situation ; la formation peut être étalée sur 3 ans.	
--	--	--	--	--

– ***Formation professionnelle qualifiante en filière associative***

Intitulé	Sanction	Durée	Conditions	Contacts
Formation Éco-Interprète	Formation amenant à un niveau II. Prépare à la fonction de chef de projet dans l'environnement, à la fois médiateur et pédagogue qui initie différents publics à l'environnement.	De septembre à juillet. 1610 heures, dont 610 heures en stages pratiques.	Formation continue ouverte aux salariés et demandeurs d'emploi. Avoir une bonne formation générale (niveau BAC+2 à BAC+4 avec une pratique en sciences naturelles, environnement, agriculture, géographie...), une expérience motivant l'orientation professionnelle notamment en animation, formation ou enseignement, et un projet professionnel.	Pas de formation Éco-interprète en Bretagne. URCPIE Franche-Comté www.cpie-bresse-jura.org

Les formations complémentaires pour tous

Ce sont toutes les formations, généralement non diplômantes et non qualifiantes, ouvertes à tous, permettant de développer des compétences en éducation à l'environnement :

- **Les Rencontres Nationales et les formations du Réseau Ecole & Nature**, recensées sur leur site Internet - <http://reseaucoleetnature.org/>
- **Les Rencontres et formations du REEB**, voir notre plaquette « programme ».
- **Les formations courtes proposées en Bretagne :**

Voir rubrique formation du site Internet du REEB : www.reeb.asso.fr/post/formations-non-diplomantes

IRPA (Institut régional du patrimoine)	25, square de la Rance / 35000 Rennes Tél. : 02 99 79 39 31 contact@irpa-bretagne.org www.irpa-bretagne.org
Eau et rivières de Bretagne	Centre régional d'initiation à la rivière 22810 Belle-Isle-en-Terre Tél : 02 96 43 08 39 crir@eau-et-rivieres.asso.fr - http://educatif.eau-et-rivieres.asso.fr
Bretagne Vivante	186, rue Anatole France 29231 Brest Tél. : 02 98 49 07 18

	coordination-pedagogique@bretagne-vivante.asso.fr www.bretagne-vivante.asso.fr
Les Apprentis Nature	Chemin de Balgan / 56250 SENE Tél : 02 97 42 54 03 apprentisnature.balg@free.fr http://netoos.org/les-apprentis-nature/
UBAPAR Union Bretonne pour l'Animation des Pays Ruraux	Tél : 09 62 06 50 52 ubapar@mouvement-rural.org www.ubapar.org Claude COLIN claud.colin@ubapar.org
Familles Rurales Fédération Régionale	47 rue F. Le Dressay / 56000 VANNES www.famillesrurales.org/bretagne
Skol Louarnig / L'école du petit renard	La maison bleue BP 12 29540 SPEZET 02 98 93 93 78 http://skollouarnig.free.fr/

• **Les formations courtes proposées hors Bretagne :**

IFREE (Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement)	Forêt de Chizé / Carrefour de la Commanderie 79360 Villiers en Bois Tél. : 05 49 09 64 92 http://ifree.asso.fr
CEFENE	Education Environnement 64 2 rue Pats - 64260 BUZY Tel : 05-59-21-06-60 education.environnement.64@wanadoo.fr www.education-environnement-64.org
ATEN	2 place VIALA / 34060 Montpellier cedex Tél : 04 67 04 30 30 www.espaces-naturels.fr